

DUREE : 1 an

DATE(s) :

Cf. Programme

LIEU

Marseille et Paris

COÛT/TARIF (PAR AN) :

2 012 euros Net de taxe

Etablissement non soumis à la TVA

ORGANISATION :

6 Modules d'enseignement

SUIVI ET EVALUATION :

Oral, écrit, rédaction et soutenance de mémoire, examen terminal

2 sessions

SANCTION DE LA FORMATION :

Diplôme universitaire

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION :

Connaissances en néphrologie clinique

OBJECTIF :

Cet enseignement a pour but de délivrer les connaissances histopathologiques et cliniques nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des biopsies rénales et celles du transplant rénal. Ces connaissances sont indispensables à l'anatomopathologiste qui doit porter un diagnostic sur une biopsie de rein et au néphrologue qui doit poser les indications de la biopsie et intégrer ses résultats dans le tableau clinique. Cette formation globale, morphologique et clinique a pour but d'améliorer l'interprétation des biopsies rénales et de faciliter le dialogue entre les pathologistes et les cliniciens

PUBLIC CONCERNE :

- Médecin pouvant justifier de la spécialité d'Anatomie Pathologique, de Néphrologie, de Rhumatologie ou de Médecine Interne délivrée par une faculté de médecine française (DES, DFMSA) ou étrangère (diplôme d'études spécialisées en Anatomie Pathologique, de Néphrologie, de Rhumatologie ou de Médecine Interne)

THEMES ABORDES :

- Module 1 : Rein normal. Méthodes d'interprétation d'une biopsie rénale : les lésions élémentaires
- Module 2 : Maladies du développement rénal, maladies héréditaires et pathologie tubulo-interstitielle
- Module 3 : Maladies glomérulaires
- Module 4 : Atteintes rénales des maladies générales
- Module 5 : Pathologie du transplant rénal
- Module 6 : Pathologie vasculaire et tumorale

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cours magistraux et travaux pratique

Responsable de la formation :

Professeur Laurent DANIEL

Profil des intervenants :

Professeur des Universités - Praticien hospitalier

Renseignements et inscriptions

Téléphone :

04 13 42 90 17

laurent.daniel@ap-hm.fr

Taux de satisfaction : en cours

Taux de réussite : en cours

Taux d'insertion : en cours

Le devis est établi par le service Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par une convention ou un contrat. Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap